AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Supplément N° 1 au Bulletin N° 93 DLP18-5-68 792061 31 MAI 1968

AVERTISSEMENTS -

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

ARBRES FRUITIERS

Des projections d'ascospores sont encore possibles. De plus, on observe actuellement des sorties de taches parfois très nombreuses dans les vergers où la protection n'a pas pu être assurée correctement au cours de la longue période pluvieuse de la fin du mois d'Avril et du début du mois de Mai.

Le développement de la végétation, les pluies localement importantes ont fortement diminué l'efficacité du traitement conseillé dans notre Bulletin du 16 Mai.

En conséquence, un nouveau traitement doit être effectué dès que possible.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

L'activité des papillons du premier vol est maintenant importante, des pénétrations sont à craindre.

En conséquence, il est conseillé d'ajouter un produit efficace contre ce ravageur à la bouillie destinée à combattre les Tavelures.

Les produits à longue durée d'efficacité sont à préférer pour lutter contre le Carpocapse et, la cadence des traitements conseillés par la Station sera déterminée en fonction de ces produits.

MOUCHE DE LA CERISE

Les éclosions de Mouches sont actuellement très nombreuses. Il y a donc lieu de suivre les indications données dans notre Bulletin du 16 Mai.

Nous signalons dès à présent qu'un deuxième traitement devra être effectué dix à douze jours après la première application.

MILDIOU DE LA VIGNE

VIGNES

Il y a lieu d'effectuer le plus rapidement possible, s'il n'a pas encore été appliqué, le traitement que nous avons conseillé dans notre Bulletin du 24 Mai et qui devait être effectué au plus tard le 29 Mai.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Le traitement dirigé contre le Mildiou sera efficace contre cette maladie. Nous rappelons que la lutte contre le Black-Rot est obligatoire dans toutes les communes contaminées.

INFORMATIONS -

PSYLLES, PUCERONS, ARAIGNEES ROUGES

ARBRES FRUITIERS

Il y a lieu d'être très attentif afin d'intervenir, le cas échéant, contre ces ravageurs que l'on observe actuellement dans certains vergers.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS

P28

Imprimerie de la Station "Centre" - *Le Directeur-Gérant* : L. BOUYX